

Informations de base	
2021/2011(INI) INI - Procédure d'initiative Une stratégie européenne pour les matières premières essentielles Subject 3.40.16 Matières premières 3.70.20 Développement durable	Procédure terminée

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Date de nomination
	ITRE Industrie, recherche et énergie	BENTELE Hildegard (EPP)	17/12/2020
		Rapporteur(e) fictif/fictive CHAHIM Mohammed (S&D) PEKKARINEN Mauri (Renew) HAHN Henrike (Greens /EFA) KLOC Izabela-Helena (ECR) TOVAGLIERI Isabella (ID)	
	Commission pour avis		Date de nomination
	INTA Commerce international (Commission associée)	HAIDER Roman (ID)	28/01/2021
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire (Commission associée)	MATTHIEU Sara (Greens /EFA)	17/02/2021
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire
	Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME		BRETON Thierry

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé

11/02/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
11/02/2021	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
27/09/2021	Vote en commission		
12/10/2021	Dépôt du rapport de la commission	A9-0280/2021	Résumé
22/11/2021	Débat en plénière		
23/11/2021	Résultat du vote au parlement		
24/11/2021	Décision du Parlement	T9-0468/2021	Résumé

Informations techniques	
Référence de la procédure	2021/2011(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Initiative stratégique
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57_o Règlement du Parlement EP 55
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ITRE/9/04691

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE693.560	28/05/2021	
Amendements déposés en commission		PE695.024	23/06/2021	
Avis de la commission	ENVI	PE689.783	29/06/2021	
Avis de la commission	INTA	PE689.605	14/07/2021	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0280/2021	12/10/2021	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0468/2021	24/11/2021	Résumé
Commission Européenne				
Type de document	Référence		Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2022)199		28/04/2022	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

--

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
HAHN Henrike	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	13/04/2022	KGHM Polska Miedz Spółka Akcyjna
HAHN Henrike	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	11/04/2022	IGMNiR

Une stratégie européenne pour les matières premières essentielles

2021/2011(INI) - 12/10/2021 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie a adopté un rapport d'initiative d'Hildegard BENTELE (PPE, DE) sur une stratégie européenne pour les matières premières critiques.

Les technologies qui nécessitent des matières premières critiques seront déterminantes pour les possibilités de l'Union et du monde d'atteindre leurs objectifs dans le cadre de l'accord de Paris. L'Union ne fournit actuellement que 1% des matières premières pour l'énergie éolienne, moins de 1% des batteries au lithium, moins de 1% des piles à combustible, seulement 2% des matières premières utiles pour la robotique et seulement 1% des assemblages photovoltaïques au silicium. De plus, la COVID-19 a porté atteinte aux chaînes d'approvisionnement mondiales et entraîné des pénuries de matières premières critiques en Europe.

Selon les députés, une **stratégie globale de l'Union** en ce qui concerne les matières premières critiques devrait reposer sur des normes environnementales, sociales et en matière de droits de l'homme élevées, en tenant compte également de la rareté naturelle des minerais.

Enjeux et perspectives

Les députés estiment qu'une **approche intégrée** tout au long de la chaîne de valeur, de la collecte des déchets et de la conception des produits en vue de leur recyclabilité à la récupération des matériaux, représente une stratégie essentielle pour accroître l'approvisionnement en matières premières critiques. Ils soulignent la nécessité d'une politique industrielle active pour soutenir le secteur dans sa transformation, avec un accès à des sources d'énergie propre financièrement abordables.

Le rapport avertit que la transition de l'UE vers la neutralité climatique ne devrait pas remplacer la dépendance à l'égard des combustibles fossiles par une dépendance à l'égard des matières premières, soulignant que la transition devrait diminuer la dépendance de l'UE aux matières premières critiques importées.

Projet d'intérêt européen commun

Les députés invitent la Commission et les États membres à créer, dans les meilleurs délais, un projet important d'intérêt européen commun (PIIEC) sur les matières premières critiques en vue d'une **planification stratégique et durable de la demande de l'UE** pour la double transition écologique et numérique, en y incluant les besoins, les sources d'approvisionnement et les coûts (sociaux, environnementaux et financiers).

Le PIIEC devrait couvrir tous les sujets pertinents afin de **réduire la criticité et la dépendance**, tels que le recyclage, la réutilisation, la substitution, la réduction de l'utilisation des matériaux et l'exploitation minière. Les projets devraient libérer le potentiel inexploité des pays de l'Union riches en matières premières critiques qui disposent de vastes sources inexploitées.

La Commission est par ailleurs invitée à :

- accorder de l'attention non seulement aux matières premières critiques, mais aussi à la criticité potentielle des autres matières premières nécessaires à de solides chaînes d'approvisionnement;
- s'assurer que les plans nationaux pour la reprise et la résilience au titre de NextGenerationEU répondent aux défis liés à un approvisionnement en matières premières critiques durable sur le plan économique, environnemental et social;
- **promouvoir la recherche et le développement sur les aptitudes et compétences** liées aux matières premières critiques pour les PME, dans le cadre d'une stratégie de croissance des technologies de pointe européennes comme les batteries lithium-ion, les piles à combustible, les turbines éoliennes, les moteurs à traction électrique, la technologie photovoltaïque, la robotique, les drones, l'impression 3D et un large éventail de technologies numériques et de dispositifs médicaux.

Les députés demandent **un soutien et un financement de l'Union** pour le développement technologique des matières premières critiques et soulignent, en particulier, la nécessité de mettre en place des instruments financiers spécifiques et des fonds de recherche et d'innovation (R&I) ciblés pour les processus de recyclage.

Autonomie stratégique et résilience

Le rapport se félicite de la création de **l'Alliance européenne des matières premières** (ERMA) en tant que «réserve de projets d'investissement» et l'encourage à s'impliquer davantage afin de débloquer les investissements publics et privés pour des projets relatifs aux matières premières critiques qui aient été évalués sur le plan environnemental et soient durables.

Les députés regrettent que la constitution de **stocks stratégiques** ne fasse pas encore partie du plan d'action. Ils invitent la Commission à se concentrer sur la sécurisation de l'approvisionnement en matières premières critiques dans l'Union en encourageant les États membres à procéder à un stockage stratégique dans le cadre d'une approche coordonnée, si nécessaire.

Boucler les boucles des matières

Le rapport souligne la nécessité de mettre en place des **marchés fonctionnels des matières premières secondaires critiques** afin de garantir des flux constants de ces matières premières secondaires critiques et, ainsi, renforcer l'écosystème industriel de l'Union et garder les emplois dans l'industrie de transformation.

La Commission est encouragée à i) **inciter au recyclage et à la valorisation** des matières premières critiques provenant des flux de déchets issus de l'extraction minière, du traitement et du commerce, afin de garantir un accès fiable, sécurisé et durable à celles-ci; ii) proposer des **objectifs** de contenu minimum en matières premières critiques recyclées et des objectifs de recyclage spécifiques pour les matières premières critiques, assortis d'un solide cadre de suivi.

Approvisionnement en provenance de l'Union

Soulignant que l'approvisionnement primaire et secondaire dans l'Union européenne est soumis aux normes environnementales et sociales les plus élevées au monde, les députés invitent tous les acteurs à promouvoir des projets d'approvisionnement en matières premières critiques responsables et durables dans l'Union ainsi qu'à **sensibiliser à l'empreinte environnementale des importations de matières premières critiques en provenance de pays tiers**. Un approvisionnement responsable dans l'Union devrait se fonder sur un dialogue social efficace promouvant la santé et la sécurité des travailleurs, garantissant des emplois et des conditions de travail décentes.

Diversification

La Commission est appelée à diversifier autant que possible les sources d'approvisionnement en matières premières critiques et à **réduire la dépendance actuelle à l'égard de quelques pays tiers** en soutenant les investissements qui associent des partenaires européens et mondiaux et des PME dans le cadre d'une stratégie d'approvisionnement au niveau international à long terme.

Pour atteindre cet objectif, le rapport recommande de renforcer les partenariats et les accords commerciaux existants ainsi que d'établir de nouveaux partenariats stratégiques ou de nouvelles entreprises communes de l'Union avec des pays riches en ressources naturelles et d'autres pays d'approvisionnement partageant les mêmes valeurs.

Les députés ont insisté sur la nécessité de renforcer la coopération entre l'Union, les États-Unis et le Japon et de coopérer plus étroitement avec les principaux fournisseurs internationaux situés dans les Balkans occidentaux, en Europe orientale, en Amérique latine et en Afrique, ainsi qu'avec la Chine et d'autres pays en développement du Sud.

Une stratégie européenne pour les matières premières essentielles

2021/2011(INI) - 24/11/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 543 voix pour, 52 contre et 94 abstentions, une résolution sur une stratégie européenne pour les matières premières critiques.

Nécessité d'une stratégie globale de l'Union

Les technologies qui nécessitent des matières premières critiques (MPC) seront déterminantes pour les possibilités de l'Union et du monde d'atteindre leurs objectifs dans le cadre de l'accord de Paris.

L'Union ne fournit actuellement que 1% des matières premières pour l'énergie éolienne, moins de 1% des batteries au lithium, moins de 1% des piles à combustible, seulement 2% des matières premières utiles pour la robotique et seulement 1% des assemblages photovoltaïques au silicium. De plus, la COVID-19 a porté atteinte aux chaînes d'approvisionnement mondiales et entraîné des pénuries de MPC en Europe.

Les députés ont souligné l'importance stratégique pour l'Union de **réduire sa dépendance et de préserver ses chaînes de valeur et d'approvisionnement**. Une stratégie globale de l'Union en ce qui concerne les MPC devrait reposer sur des normes environnementales, sociales et en matière de droits de l'homme élevées, en tenant compte également de la rareté naturelle des minerais.

Enjeux et perspectives

Les députés estiment qu'une **approche intégrée** tout au long de la chaîne de valeur, de la collecte des déchets et de la conception des produits en vue de leur recyclabilité à la récupération des matériaux, représente une stratégie essentielle pour accroître l'approvisionnement en MPC. Ils ont toutefois souligné que le recyclage ne suffira pas pour répondre à la demande croissante de MPC et que la **substitution** des matières critiques pourrait contribuer à résoudre les problèmes de suffisance des MPC.

La résolution a insisté sur la nécessité de **soutenir la recherche et l'innovation** en ce qui concerne le recyclage et la substitution des MPC ainsi que la conception des produits.

Soulignant que la neutralité climatique ne devrait pas remplacer la dépendance à l'égard des combustibles fossiles par une dépendance à l'égard des matières premières, les députés ont plaidé pour une **politique industrielle active** avec un accès à des sources d'énergie propre financièrement abordables.

Étant donné que, dans l'Union, les circonstances sont favorables aux activités d'extraction à faibles émissions et durables, les députés ont demandé que les **possibilités d'approvisionnement dans les États membres riches en MPC** soient davantage explorées. Ils ont souligné en outre le rôle que peuvent jouer la réduction au minimum de la consommation de ressources et l'entretien et la réutilisation de matières premières précieuses au sein de l'Union pour réduire la dépendance à l'égard des MPC.

Projet d'intérêt européen commun

Les députés invitent la Commission et les États membres à créer, dans les meilleurs délais, un projet important d'intérêt européen commun (PIIEC) sur les matières premières critiques en vue d'une planification stratégique et durable de la demande de l'UE pour la double transition écologique et numérique, en y incluant les besoins, les sources d'approvisionnement et les coûts (sociaux, environnementaux et financiers).

Le PIIEC devrait **couvrir tous les sujets pertinents afin de réduire la criticité et la dépendance**, tels que le recyclage, la réutilisation, la substitution, la réduction de l'utilisation des matériaux et l'exploitation minière. Les projets devraient libérer le potentiel inexploité des pays de l'Union riches en matières premières critiques qui disposent de vastes sources inexploitées.

La Commission est invitée à s'assurer que les plans nationaux pour la reprise et la résilience au titre de NextGenerationEU répondent aux défis liés à un approvisionnement en MPC durable sur le plan économique, environnemental et social.

Les députés ont également demandé **un soutien et un financement de l'Union** pour le développement technologique des MPC et souligné, en particulier, la nécessité de mettre en place des instruments financiers spécifiques et des fonds de recherche et d'innovation (R&I) ciblés pour les processus de recyclage.

Autonomie stratégique et résilience

Le Parlement a demandé de renforcer encore l'Alliance européenne des matières premières (ERMA), en particulier en ce qui concerne les MPC nécessaires au stockage et à la conversion de l'énergie. Il a invité la Commission à se concentrer sur la sécurisation de l'approvisionnement en MPC dans l'Union en encourageant les États membres à procéder à un **stockage stratégique** dans le cadre d'une approche coordonnée, si nécessaire.

Boucler les boucles des matières

La résolution a souligné la nécessité de mettre en place des marchés fonctionnels des **matières premières secondaires critiques** afin de garantir des flux constants de ces matières premières secondaires critiques et, ainsi, renforcer l'écosystème industriel de l'Union et garder les emplois dans l'industrie de transformation.

La Commission est encouragée à **inciter au recyclage et à la valorisation** des MPC provenant des flux de déchets issus de l'extraction minière, du traitement et du commerce, afin de garantir un accès fiable, sécurisé et durable à celles-ci.

Approvisionnement en provenance de l'Union

Le Parlement a souligné le rôle important des États membres dans l'augmentation de l'offre intérieure durable de MPC provenant de sources primaires et secondaires. Il a invité les États membres à améliorer le respect des délais, la prévisibilité et la transparence des **procédures d'autorisation des projets de prospection et d'approvisionnement** sans pour autant abaisser les normes environnementales et sociales.

Diversification

La Commission est appelée à diversifier autant que possible les sources d'approvisionnement en matières premières critiques et à réduire la dépendance actuelle à l'égard de quelques pays tiers en soutenant les investissements qui associent des partenaires européens et mondiaux et des PME dans le cadre d'une stratégie d'approvisionnement au niveau international à long terme.

Pour atteindre cet objectif, le rapport recommande de **renforcer les partenariats et les accords commerciaux existants** ainsi que d'établir de nouveaux partenariats stratégiques ou de nouvelles entreprises communes de l'Union avec des pays riches en ressources naturelles et d'autres pays d'approvisionnement partageant les mêmes valeurs.

Les députés ont insisté sur la nécessité de **renforcer la coopération** entre l'Union, les États-Unis et le Japon et de coopérer plus étroitement avec les principaux fournisseurs internationaux situés dans les Balkans occidentaux, en Europe orientale, en Amérique latine et en Afrique, ainsi qu'avec la Chine et d'autres pays en développement du Sud.